



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

République Française
Liberté, Égalité, Fraternité

Saint-Ouen-sur-Seine, le 8/9/2021

Monsieur Antoine CHALEIX
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale

Inspection académique Bobigny 93000
8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny Cédex

Objet : situation du Collège Jules Michelet à Saint-Ouen-sur-Seine

Monsieur le Directeur académique,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante du collège Jules Michelet sur ma commune de Saint-Ouen-sur-Seine.

Comme vous le savez, la situation sanitaire en cette rentrée scolaire nécessite une organisation complexe et précise pour les chefs d'établissements et leurs équipes éducatives, avec des élèves qui pour certains d'entre eux ont vécu difficilement les deux dernières années scolaires particulièrement anxiogènes et déstabilisantes.

Madame la Principale Massonnet et ses équipes mettent tout en œuvre pour garantir de bonnes conditions d'accueil et d'enseignement pour leurs élèves.

Leur travail quotidien permet de conserver un très bon climat scolaire, des relations entre parents, enseignants, élèves particulièrement sereines et constructives.

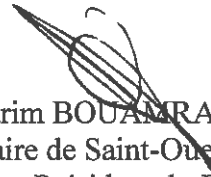
Mais cette situation reste très fragile face aux manques inquiétants de certains personnels comme par exemple l'absence d'une infirmière scolaire -poste non pourvu-, l'absence d'une assistante sociale, la présence réduite de la psychologue scolaire ou encore l'absence d'un professeur d'allemand et partiellement d'espagnol.

Cette situation est particulièrement dommageable pour les élèves, les enseignants, les familles et malgré l'engagement sans faille des équipes, impacte lourdement le collège du point de vue de son fonctionnement pédagogique et de la dégradation des conditions d'enseignement qui en découlent.

Monsieur le Directeur académique, comme vous je partage la conviction que l'enseignement public ne peut abandonner nos élèves au bord du chemin. Bien au contraire, elle doit garantir à toutes et tous les conditions d'apprentissages propices à une scolarité épanouie et porteuse d'avenir.

C'est pourquoi je souhaiterais que la situation du collège Jules Michelet fasse l'objet d'une attention toute particulière et que les postes vacants soient pourvus en urgence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de mes salutations distinguées.



Karim BOUAMRANE
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine
Vice-Président du Département de la
Seine-Saint-Denis